61e ANNEE (7e SÉRIE) Nº 18 3 MAI 1951

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique ad instar participantium
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Périls de l'Europe. — II. Les trois Piliers de l'Occident. — III. Les Soucoupes volantes. — IV. L'Energie des marées. — V. L'Inde nouvelle. — VI. Un témoignage sur la Séparation. — VII. L'histoire du secret atomique. — VIII. Le trésor inexploité des Algues. — IX. Récit d'une conversion. — X. Le centenaire de l'abjuration de Manning. — XI. Thèse de doctorat ès-lettres et soutenance de M. Grieger, Frère Emile des Ecoles chrétiennes, professeur de philosophie à Beyrouth.

I

Le fait dominant de l'histoire des hommes en cette période d'après-guerre, et en dépit du sursaut d'espoir qu'avait donné la « libération », c'est le sentiment d'inquiétude, d'angoisse qui pèse sur le monde. Un lourd malaise étreint l'humanité. La cause de ce malaise, tout le monde la connaît : la défiance réciproque, les suspicions, les convoitises, les ambitions, les oppositions, les préparatifs secrets, les surenchères dans les fabrications de guerre, par engins monstrueux et inédits, en un mot tout ce que l'on a appelé d'un mot bizarre mais éloquent « la guerre froide ». Il est rare que l'on puisse lire un numéro de revue sans y trouver les échos plus ou moins pathétiques de ces craintes, de ces prévisions sinistres. Et cela s'est aggravé, depuis juin dernier, du fait de l'agression coréenne. Naturellement, ce sont les chroniqueurs politiques, qui sont les plus explicites, mais aussi les chroniqueurs littéraires. Citons quelques phrases significatives. Dans *la Revue des deux mondes* du 15 février, Mme Gérard d'Houville, faisant allusion à la guerre de Corée, écrit :

« Défendre la civilisation par des destructions et de nouvelles barbaries est une étrange fatalité de notre époque satanique. »

Ce n'est qu'un mot en passant, mais qui va loin !

Voici maintenant M. J. Chastenet, dans la *Revue de Paris* de mars 1951. Il parle des discussions politiques en France sur le scrutin à un tour ou deux tours, et il lance cette réprobation :

« Trouble naturel en régime démocratique, dira-t-on, et qui ne fait que refléter les incertitudes de l'opinion. Peut-être. Mais, alors, pourquoi rire de ces Byzantins qui, tandis que leur ville était proche de tomber sous les coups des Turcs, discutaient indéfiniment la question de savoir si la lumière qui parut lors de la Transfiguration du Christ était créée ou incréée ? »

Et ce ne sont pas seulement de telles boutades qui soulignent le caractère dangereux de notre temps. Des articles entiers sont consacrés au péril mortel que court l'Europe et avec elle la civilisation. L'un de ces articles les plus importants est celui de l'historien catholique suisse, Gonzague de Reynold, intitulé *L'Europe contre la Fatalité*, dans *Hommes et Mondes* de mars 1951. Le grand écrivain n'hésite pas à dire que l'Europe est menacée « d'être emportée par l'Asie », et d'un « retour à la barbarie ». Ce n'est pas la première fois qu'un tel danger apparaît. « En revanche, c'est la première fois que cette menace a pris une telle amplitude, une telle immédiateté. »

« Il y a toujours, écrit-il encore, un Occident en face d'un Orient, une civilisation en face d'une barbarie ; il y a toujours pour la civilisation une mer intérieure, un *mare nostrum...* »

Mais cette mer intérieure n'est plus la Méditerranée, c'est l'Atlantique. Et l'Orient, de son côté, est devenu bien plus formidable, car

« ce que ni Attila, ni Gengis Khan, ni Tamerlan n'avaient pu réussir, la Russie de Lénine et de Staline, préparée par son histoire et favorisée par sa situation géographique, est sur le point de l'achever. L'unité de l'Orient exigeait la coopération des deux empires : le russe et le chinois. Cette coopération vient de s'inaugurer sous l'accolade du communisme. Il n'y a guère, je crois, d'événement plus considérable en histoire depuis la découverte de l'Amérique. »

Et quel remède à cette menace ? On le devine. M. Gonzague de Reynold, comme M. Denis de Rougemont, ne cesse de préconiser la mise sur pied de la Confédération européenne. Il parle de « confédération », parce qu'il sait bien que les patriotismes européens sont encore trop vivaces, trop intenses, trop légitimes, pour s'effacer derrière une Europe qui n'est pas mûre.

« Qui de nous, écrit-il, voudrait abdiquer son patriotisme et laisser son drapeau choir ? La confédération européenne, ce n'est pas un nouveau drapeau, mais un faisceau de bannières, avec cette vieille devise inscrite sur le lien : « Ce qui est uni est fort, ce qui est dispersé est fragile. »

Ainsi définie, « la confédération européenne est nécessaire ». Et l'historien rappelle qu'à deux reprises déjà la chrétienté fut au bord de sa disparition. Entre le VIIe et le Xe siècle, elle se trouva exposée à des dangers tout aussi pressants qu'aujourd'hui. Au nord, à l'est et au sud, elle était écrasée par une tenaille qui ne cessait de se resserrer sur elle. Les Saxons, puis les Normands et les Slaves avançaient avec la fatalité invincible d'un glissement de terrain. Les cavaliers de l'Asie nomade, Avars et Hongrois, lançaient leurs hordes

jusqu'au cœur de la France. De leur côté, les Sarrasins remontaient de l'Espagne jusqu'à la Loire et, de leurs nids de pirates, sur la Méditerranée, pénétraient jusque dans les Alpes suisses. On les voyait surgir devant Rome, entrer dans la ville des papes, piller et profaner la basilique de Saint-Pierre. Heureusement, il se trouva alors, en Europe, des chefs et des apôtres, des têtes et des bras. Sans quoi, cette civilisation jeune et fragile encore, eût été anéantie. Les Européens, les chrétiens n'auraient eu pour derniers refuges que les caves de leurs cités en ruines ou les cryptes de leurs églises détruites.

« Alors, par les trois péninsules, balkanique, italique et ibérique, l'Islam se serait avancé vers le nord et, comme les barbares païens auraient été incapables de lui résister, on aurait fini par voir en lui un sauveur. Les contemporains désespéraient, ils s'attendaient à la fin du monde, ils en découvraient partout les signes, ils la désiraient même pour mettre un terme à leurs angoisses et à leurs maux. »

Mais ce ne fut pas la fin du monde qui arriva, ni la fin de l'Europe. Celle-ci était au contraire à la veille d'une de ses plus grandes et plus glorieuses époques. Elle n'allait pas tarder à se couvrir de cathédrales, de villes libres et florissantes, d'ateliers et d'écoles. Le XIIe siècle et le XIIIe siècle furent la revanche de l'agonie du Xe. Il faut donc garder sa confiance. L'Europe est entre les mains de Dieu. Mais elle doit aider à son propre destin. Elle peut encore avoir de beaux jours, de grandes œuvres. A condition d'être fidèle à elle-même et à Dieu, à sa foi, à son amour.

II

C'est un sujet à peu près identique que traite dans la *Revue de Paris* de mars 1951, M. Michel Debré, sous le titre : *Les trois Piliers de l'Occident*.

Son article commence par une évocation saisissante :

« Un soir, dit-il, cet hiver, dans un salon illuminé où venaient converser les invités qui ne dansaient pas et ceux qu'écartait d'un admirable buffet une foule élégante, parfumée, mais exclusive, j'aperçus la haute silhouette, le costume sanglé, le regard bleu clair d'un personnage officiel de la République soviétique. Il passait, accompagné et suivi de deux compatriotes, moins grands que lui, d'une pièce à l'autre, jetant les yeux autour de lui, sans dire un mot, sans marquer un sentiment. Il me souvint alors d'une description vieille de quelque 80 ans, description vivante, humiliante : le comte de Bismarck, diplomate prussien, domine de sa stature les réceptions parisiennes et juge, au milieu des toilettes décolletées, des uniformes dorés et galonnés, des valses des lanciers, la résistance que le régime napoléonien, si brillant, si riche, si envié, peut opposer aux ambitions germaniques de son maître lointain. »

Et l'auteur, qui est sénateur d'Indre-et-Loire, pose alors la question fatidique :

« La fête républicaine cache-t-elle autant de faiblesses que la fête impériale ? »

Comment en est-on venu là ? Ce n'est pas difficile à dire. Par un aveuglement prodigieux, les Alliés, et les Américains les tout premiers, ont fait confiance à la Russie. On n'a pas vu ou pas voulu voir le danger de l'idéologie communiste. Ceux-là même qui la combattent aujourd'hui furent les plus ardents à faire entrer les communistes dans les hautes sphères gouvernementales. On voulut voir en eux des « patriotes », même des « superpatriotes ». Leurs chefs devinrent ministres et s'empressèrent de noyauter les administrations. Chose plus grave, les pays occidentaux procédèrent à une démobilisation, à une démilitarisation générale et complète.

« Un bilan, écrit M. Debré, est possible aujourd'hui, alors que cette politique est officiellement abandonnée. Ce bilan est de l'ordre de la banqueroute. »

La Russie, par contre, ne perdit pas un instant ; l'occupation militaire, en pays vaincus, devint « conquête et colonisation de l'Europe ». Nous assistons à la plus formidable entreprise de « russification » que l'histoire ait connue. La Russie a gardé sous les armes la majeure partie de ses effectifs du temps de guerre. Mais à quoi bon continuer cette description. Tout le monde, en occident, peut se frapper la poitrine. Les plus clairvoyants — à leur sens — n'ont pas été moins aveugles que les autres. La seule question qui se pose maintenant est la suivante : « Est-il possible de résister ? »

Et d'abord, « faut-il résister ? » On sait que le neutralisme tend à répondre : non ! S'imagine-t-il que son touchant désir d'abstention, de paix, de tranquillité, serait respecté par les Russes ? Au surplus, la position neutraliste est déjà dépassée à jamais. Le choix est fait, choix nécessaire, car il s'agit de vie ou de mort !

« En son essence, dit M. Debré, l'Occident est moral et humain, alors qu'en son essence le système soviétique est immoral et inhumain. Comment en serait-il autrement ? Ce système est inspiré par une doctrine qui méprise la personne et qui nie la conscience, c'est-à-dire qui ne s'oppose pas seulement à notre civilisation, mais, nous avons le droit de le dire, à la Civilisation. »

Il faut donc résister. Mais comment ? Comme M de Reynold, M. Debré estime que le salut pour l'Europe n'est que dans l'union, et celle-ci n'est viable que dans une confédération. L'Europe, même confédérée, n'aura le concours indispensable des Etats-Unis que si elle commence par s'aider elle-même. Et les Etats-Unis, à leur tour, n'ont de chances de survie, que s'ils ont pour eux la Confédération européenne. M. Debré résume donc sa pensée et ces deux phrases :

« *L'alliance atlantique est nécessaire aux nations européennes ; l'unité de l'Europe est nécessaire à l'affermissement de la communauté atlantique.* »

Cela dit, l'auteur regarde le problème en face. Il montre qu'il y a, en fait, *trois* systèmes de forces dont l'union pourra apporter le salut. Il dit bien trois, et non *deux*, parce qu'il estime que la Grande-Bretagne, liée à un régime intercontinental, n'entrera jamais volontiers, ni à fond, dans un système européen. Ce qui ne veut pas dire que la Grande-Bretagne ne sente pas la nécessité de s'unir à l'Europe. Mais l'Europe se fera en dehors d'elle et peut-être sans elle. Nous arrivons donc à la formule des « Trois Piliers de l'Occident ».

« *En vérité*, dit-il, *la force occidentale reposera sur trois piliers, fondements de la Communauté atlantique : les Etats-Unis, la Communauté britannique, l'Europe Unie.* »

En parlant de Communauté atlantique, M. Debré veut nous faire comprendre qu'il ne saurait s'agir

seulement d'un pacte militaire. Sans doute, ce serait la force, en notre monde matérialisé, qui aurait à dire le dernier mot ; mais ce serait quelque chose d'effroyable. Alors se vérifierait, mille fois plus que pour la Corée, la parole de Mme Gérard d'Houville, au sujet de cette « époque satanique ».

Mais ne nous faisons pas d'illusions !

« Pensons-y ! conclut en effet très justement, M. le sénateur Debré. Ce n'est point pour de minces objectifs que, depuis vingt ans, le Gouvernement soviétique impose à des millions d'hommes un effort surhumain et inhumain. Ce n'est point pour une ambition réduite, immédiate, qu'un empire entier s'édifie, que des constructions gigantesques transforment son économie et son mode de vie. Ce n'est point simplement pour assister à des conférences internationales et discuter de procédure que les dirigeants soviétiques consacrent leur vie au pouvoir et manifestent, dans leur gouvernement des affaires publiques, un mépris dantesque pour tout ce qui fait le prix des civilisations libérales. »

C'est l'évidence même. La seule existence d'un *rideau de fer* est une démonstration. Ce n'est pas pour rien que l'on s'enferme de la sorte, qu'à l'abri de tous les regards, on se livre à une activité aussi intense qu'elle est secrète. L'Occident est menacé de mort. Et, puisque les deux autres piliers de l'Occident — Etats-Unis et Grande-Bretagne — font voir qu'ils ont compris, il appartient à la France, en raison de son histoire et de sa géographie, de montrer que son intelligence n'est pas enténébrée au point de ne pas comprendre à son tour.

« Qu'aujourd'hui, conclut M. Debré, un gouvernement français ose parler et vouloir, qu'en même temps, il ait suffisamment d'unité, de continuité, d'autorité pour adapter l'ensemble de son action aux objectifs élevés qu'ils se propose et propose aux autres nations — son succès sera tel que les données de la politique internationale, et d'abord de la politique européenne, connaîtront rapidement un changement total. »

III

Parmi les innombrables énigmes qui se rattachent de près ou de loin à la fabrication de ces « armes secrètes » qui règleront le destin du monde, un jour ou l'autre, il en est une qui a beaucoup intrigué le grand public, dont on a souvent plaisanté, et qui a rencontré, la plupart du temps, une incrédulité amusée, c'est l'énigme des *soucoupes volantes*. Nous n'en parlerions pas ici, par respect pour nos lecteurs, si M. René Sudre, dans la grave *Revue des deux mondes* du 1er mars 1951, n'avait cru devoir aborder ce sujet presque mythique. Il le fait à l'occasion de la publication en traduction française de deux ouvrages américains dont l'un est intitulé : *Les Soucoupes volantes*, par Gérard Heard, et l'autre : *Les Soucoupes volantes existent*, par D. Keyhoe. Le premier de ces auteurs est un journaliste, mais qui s'intéresse aux questions scientifiques ; le second est un militaire, spécialiste des questions aéronautiques. Ancien collaborateur de Byrd et de Lindbergh, ancien élève de la grande école d'Annapolis, officier dans l'aviation de marine, il peut passer pour une autorité.

Les deux ouvrages sont fort différents. Le premier, en effet, n'hésite pas à se lancer dans les hypothèses les plus aventureuses et les moins vraisemblables, car il croit ou feint de croire dur comme fer, à l'origine extraterrestre et probablement « martienne » des susdites soucoupes. Le second reste dans le domaine des faits. Le major Keyhoe a passé un an à recueillir des attestations de faits auprès des témoins les plus qualifiés : pilotes, constructeurs d'avions, personnages militaires, y compris ceux des services secrets de la Défense nationale.

« On peut dire, écrit M. Sudre, qu'il a remué ciel et terre pour se procurer des renseignements et se faire une opinion. Il n'a malheureusement pas disposé de tout, car les dossiers officiels ne lui ont pas tous été communiqués ; et il laisse entendre que le gouvernement a voulu cacher quelque chose. »

Les faits allégués, pour prouver l'existence des soucoupes volantes, sont très nombreux. Le major Keyhoe n'en cite pas moins de 375. Ils commencent le 24 juin 1947. Ce jour-là, un pilote privé, chargé de rechercher un avion de transport que l'on supposait perdu dans les Montagnes Rocheuses, vit soudain, étant à 3.000 mètres d'altitude, neuf avions de forme circulaire, en ordre de marche impeccable, et qui se déplaçaient à une vitesse ultra-sonique, évaluée à 1.600 km-heure. Leur distance était d'une trentaine de km et il les eut bientôt perdus de vue. Quand il raconta sa découverte, on en rit. Cependant, un prospecteur de Portland déclara avoir vu 5 ou 6 de ces disques. Un mois plus tard, on en revit un seul, mais il était troué au milieu. Un peu après, les trois hommes d'un garde-côtes, non loin de l'île Maury, au nord-ouest du Canada, virent comme suspendus au-dessus de leurs têtes, une demi-douzaine de disques brillants, de 30 mètres de diamètre, à 600 mètres d'altitude. Ces disques avaient un trou central. Ils laissèrent tomber un objet qui fit beaucoup de vapeur en touchant l'eau, puis ils disparurent vers le large du Pacifique.

A partir de ce moment, les faits se multiplièrent. Les avions partirent, parfois, à la poursuite des soucoupes, sans jamais pouvoir les rejoindre. Le Pentagone donna des ordres pour surveiller ce genre d'apparitions. On se perdit, dans les journaux, en conjectures : météores naturels, jeux de lumière dans les nuages, grêlons gigantesques, ballons météorologiques, hallucinations chez les observateurs, etc. Cette dernière hypothèse était d'autant plus étrange, que les « hallucinés » devenaient chaque jour plus nombreux, et se recrutaient parmi les hommes les plus entraînés aux observations aériennes ; pilotes, marins, météorologistes, policiers.

Tout cela se passait en 1947. Quarante Etats de l'Union avaient déjà envoyé des rapports sur ces faits. Or, le 7 janvier 1948, se produisit du nouveau. A l'aérodrome de Godman, près de Fort-Knox (Kentucky), au début de l'après-midi, on vit un objet énorme qui traversait le ciel à une allure foudroyante. La Police d'Etat et la police militaire furent alertées. Le capitaine Mantell prit l'air pour rattraper l'intrus. Ils transmettait par radio ses observations à son chef, à la base, le colonel Hix, et cet officier avec ses collaborateurs, suivaient la chasse à la jumelle. A mesure que Mantell montait, la machine inconnue montait encore plus vite. Le pilote annonça qu'il irait jusqu'à 6.000, après quoi il abandonnerait, n'ayant pas d'appareil respiratoire. Mais il monta sans doute trop haut et ne revint pas. Un de ses camarades alla à sa recherche, jusqu'à 9.000 mètres. Mais on découvrit

les restes de l'avion carbonisés et de son occupant, peu après. L'appareil poursuivi avait été aperçu, laissant une traînée rouge, dans un rayon de 300 km. On créa en Amérique une « commission Soucoupe ». Elle reconnut que « des objets non identifiés erraient dans l'atmosphère ». Et le rapport concluait en disant simplement que « les soucoupes volantes ne sont pas une plaisanterie, mais que la population n'avait aucune raison de s'alarmer. »

Les faits analogues à ceux que l'on vient de citer n'ont cessé de se multiplier. Quelles conclusions convient-il d'en retirer ?

Quelques doutes semblent pouvoir encore se présenter à l'esprit. En premier lieu, les soi-disant « soucoupes » n'ont pas toujours le même aspect, ce qui est étrange. En second lieu, si l'on a vu les objets inconnus, affectant au moins quatre types différents, en Hollande, en Italie, et même en France, l'immense majorité des apparitions a eu lieu aux Etats - Unis. Pourquoi cette prédilection pour un seul pays ? En troisième lieu, les appréciations de dimensions, de distances, de vitesses sont si divergentes, chez les témoins, qu'il est difficile d'y attacher une valeur quelconque. En sens inverse, toutefois, il y a d'assez fortes raisons, selon M. Sudre :

« En faveur de la réalité des observations, dit-il, il y a l'abondance des cas, leur grande diversité de conditions et la qualité des témoins dont les auteurs nous disent les titres à notre créance. Ces pilotes responsables de vies humaines ont été choisis pour leur esprit lucide et leurs réflexes prompts. Ils ne sont ni mythomanes ni sujets aux hallucinations. Ils ne peuvent avoir pris Vénus ou des ballons de météo pour un objet mouvant... »

D'autre part, il y a des preuves encore plus objectives. A plusieurs reprises, les « objets » ont été suivis au radar, ou ont été photographiés. On reconnaît toutefois que les photographies les plus intéressantes seraient, paraît-il, dans les dossiers officiels. Enfin, nous dit-on, il y reste, dans les conclusions de la « commission Soucoupe », aux Etats - Unis, environ deux cents cas inexpliqués, donc plus de la moitié !

Admettons donc l'existence des « soucoupes » ou en tout cas d'objets « volants » inconnus et mystérieux. De quoi peut-il bien s'agir ? Nous écartons comme romanesques, fantaisistes, contraires à ce que nous savons de plus sûr au sujet des planètes voisines et notamment de Mars, les hypothèses émises par M. Gérard Heard, qui semble croire à des visites planétaires. Visiblement, pour M. Sudre, la chose est impossible.

Une autre hypothèse, admissible cette fois, serait qu'il s'agit d'engins secrets, radioguidés. Seulement, dans ce cas, pourquoi le gouvernement américain aurait-il créé la « commission Soucoupe », pourquoi aurait-il donné aux pilotes l'ordre d'attaquer les engins volants ? A moins qu'il ne s'agisse d'expériences soviétiques et de procédés appartenant à la « guerre froide », c'est-à-dire de moyens d'affoler l'opinion, de répandre la terreur, de faire croire à une invasion possible par des armées de « soucoupes » un jour ou l'autre ! Il est vrai que les Russes ont chez eux assez d'espaces libres pour essayer leurs engins sans empiéter sur les voisins et les alerter sans nécessité ! Ont-ils vu chez eux aussi des « soucoupes volantes » ? C'est ce qu'ils n'ont pas dit. Le rideau de fer s'étend aussi à l'atmosphère !

Le Dr Liddle, chef de la Section nucléaire au Bureau des recherches navales, en Amérique, prétend que les soucoupes ne seraient que des ballons employés dans son service, pour étudier les rayons cosmiques dans la stratosphère. Parlant à la radio, le 24 mars, le R. P. Dubarle n'a admis que cette hypothèse. Mais si cela peut expliquer certains cas, il est impossible de faire appel à ce seul fait, dans tous les cas observés. Ni la vitesse, ni le comportement intelligent de certains engins volants observés ne sauraient entrer dans les limites des possibilités des ballons en question. Il reste donc qu'il y a là une énigme non résolue. Attendons des éclaircissements ultérieurs.

IV

D'après les plus récentes nouvelles d'Amérique, l'utilisation de l'énergie atomique, pour autre chose que pour la « bombe », n'est pas encore au point. Elle ne le sera pas, croit-on, industriellement, avant 1960 ; et encore, à cette date, il ne pourra s'agir que d'expériences et non d'installations « rentables », car elles fourniront l'énergie électrique à un prix trop élevé. Or, la demande d'énergie est en croissance constante. Les ingénieurs en sont préoccupés. La source hydro-électrique, en France du moins, approche de son « plafond ». Voilà pourquoi, on se tourne vers une source qu'on peut appeler « planétaire », puisqu'il s'agit de *l'énergie des marées*. C'est d'elle que M. Pierre Devaux nous entretient dans *Hommes et Mondes*, de mars 1951. Il signale que des travaux gigantesques viennent d'être repris par les Américains dans la baie de Passamaquody, dont le nom rappelle une tribu algonquine éteinte, et qui se trouve entre le Nouveau - Brunswick (Canada) et le Maine (U.S.A.). Cette baie en question a vingt km de profondeur, sur une largeur moyenne de onze ; elle se prête admirablement aux installations, en raison de la puissance du flux et du reflux en cette région. Il faut, en effet, un emplacement judicieux, pour l'utilisation des marées. Elles ne sont pas partout les mêmes ; en Méditerranée elles sont de dix centimètres en moyenne, tandis qu'au Canada, elles atteignent 19 m. 6, en Argentine et en Patagonie 18 mètres, etc. En France, c'est dans l'estuaire de la Rance que les possibilités les plus intéressantes sont offertes aux ingénieurs, et aussi — mais pour le désespoir des amateurs de beaux sites — dans la baie de St-Michel.

Sur quel principe reposera l'utilisation des marées ? On a essayé de capter la force du courant montant, puis descendant, des marées. Mais le rendement reste faible.

« Seul, dit M. Devaux, paraît susceptible d'application effective le système des *barrages*, où l'on enferme dans d'immenses bassins les eaux que la marée montante apporte, pour les laisser échapper à mer descendante, à travers des machines hydrauliques appropriées. »

Ce système n'est pas nouveau. Dès le Moyen Age, puis, dans les temps modernes, des essais ont été tentés. Des résultats ont été obtenus. Il reste pourtant bien des détails, d'importance secondaire, il est vrai, à résoudre, tels que l'usure des palettes par l'érosion de l'eau, l'envasement des bassins,

les phénomènes tourbillonnaires, la perturbation prévisible des courants marins, par l'entrée en action de masses énormes d'eaux captées puis rejetées.

Dès 1922, fut décidée la construction d'une usine marémotrice d'essai, à l'Aber Vrac'h, petit cours d'eau situé au nord de Brest. L'usine marine serait doublée d'une usine à eau douce, et le tout produirait 12 millions de kilowatts-heure, qui seraient absorbés dans la région. Mais les deux grands projets actuels sont ceux de la Rance et du Mont-St-Michel.

La Rance se jette dans la Manche entre St-Malo et Dinard. Son estuaire est très long ; la hauteur moyenne de la marée y atteint, à l'embouchure, 11 m. 40. Une usine marémotrice, à cet endroit, est calculée pour une production annuelle de 700 millions de kw-heure. Le travail consistera à barrer l'estuaire, le plus près possible de son embouchure, sur une largeur de 700 mètres. Le cubage nécessaire de béton serait de 500.000 m³. La puissance des machines serait de 300.000 kw, soit un peu inférieure à celle de Génissiat. Le projet a été étudié par des spécialistes de Grenoble, *sur maquette*, avec une précision à peine croyable ! Tout est donc prêt pour se mettre au travail et l'on sait ce que l'on peut faire, ainsi que le rendement à attendre des installations.

Pour ce qui concerne le Mont-St-Michel, on en est encore à la phase des projets. Les ingénieurs opposent des plans assez différents les uns aux autres. L'un des projets les plus étudiés consiste à construire, en pleine mer, une digue rectiligne de 18 km allant de la pointe de Cancale aux îles Chausey. De la pointe de Granville partirait une seconde digue perpendiculaire à la première, et qui contiendrait les vannes et les turbines, pour l'utilisation de la force des marées, ici très considérable. La surface du bassin serait de 50.000 hectares, et la production annuelle de 15 milliards de kw-heure. Pour avoir une idée de l'importance de ce chiffre, il suffit d'observer que tous les barrages hydro-électriques actuellement existant en France n'atteignent pas tout à fait à cette somme.

Un autre projet, moins grandiose, comporte une digue en arc de cercle reliant directement la pointe de Cancale à celle de Grandville. La production serait moins abondante, mais plus régulière. Disons toutefois que les ingénieurs demeurent quelque peu sceptiques devant ces deux projets également titanesques : construire au moins 30 km de digues en pleine mer, en face de courants violents, sur des fonds mal connus, et offrant probablement des « sables mouvants », cela paraît bien osé, peut-être même impraticable ! D'autre part, le point de vue esthétique et touristique semble bien mal respecté. Mais comme le dit M. Devaux en terminant :

« Il faudra choisir entre la beauté d'un site illustre et l'autorité brutale des kilowatts. »

V

Dans *la Revue des deux mondes* du 1er mars, Mme Alexandre David - Néel, nous décrit, sous le titre : *L'Inde au lendemain de l'Indépendance*, l'état actuel de ce grand pays. Nous emprunterons surtout à cette étude des précisions sur les doctrines de Gandhi et leur influence persistante en pays indien.

« En dépit du tribut exceptionnel d'admiration — de vénération, peut-on dire — que les Occidentaux ont payé à sa mémoire, la vérité est que ceux-ci connaissaient très mal la curieuse personnalité de Gandhi. »

On se le représentait en général comme « un progressiste désireux de tirer les prolétaires indiens de leur misère, de les instruire et de les faire jouir des avantages de la civilisation. » Il y avait quelque chose de tout cela, mais combien peu, en vérité !

Jugez-en. En 1909, Gandhi écrivait :

« Le salut de l'Inde consiste à désapprendre ce qu'elle a appris pendant les cinquante dernières années ; chemins de fer, télégraphe, hôpitaux, hommes de loi, médecins et toutes choses analogues doivent disparaître. Ceux qui appartiennent à ce que l'on appelle les classes sociales supérieures doivent apprendre à mener la vie simple du paysan, comprenant qu'elle procure le vrai bonheur. »

Il était donc contre tout le progrès moderne, contre tout progrès en général. Or, sur ce point, ses partisans l'écoutaient avec indulgence et respect, mais au fond avec incrédulité et n'avaient pas le moindre désir de dire adieu aux avantages matériels et intellectuels que la civilisation leur avait apportés.

Voici encore l'opinion de Gandhi sur un engin précis : le tracteur agricole. Il répétait volontiers qu'il estimait le rendement d'un buffle ou d'un bœuf supérieur à celui de l'engin mécanique. Celui-ci, observait-il, peut bien labourer, mais rien de plus. L'animal au contraire fournit un engrais précieux. Une vache donne, en plus, du lait, du beurre, de l'urine « qui possède des propriétés désinfectantes et curatives ». Toutefois, Gandhi faisait des réserves sur l'emploi des vaches de l'espèce sacrée pour les travaux agricoles. Il préconisait leur usage pour multiplier les troupeaux, donner du lait, de la bouse et de cette précieuse urine, qui était, pour lui, un remède irremplaçable ! Seule la femelle du buffle peut sans inconvénient être utilisée pour le labour. En ce qui concerne la vertu curative de l'urine de vache, il faut se rappeler que les villageois indiens, « purifient » le sol battu sur lequel ils vont bâtir, en l'aspergeant de cette urine, mais qu'ils s'en servent aussi comme d'un médicament externe *et même interne*. Et Gandhi professait une grande foi en son efficacité.

Le pandit Nehru reconnaît que Gandhi était hermétiquement clos à toute idée nouvelle.

« Il écoute, dit-il, avec grande patience et attention ceux qui lui proposent des suggestions nouvelles, mais en dépit de son intérêt courtois, on a l'impression de s'adresser à une porte close. »

Gandhi, toujours selon Nehru, manquait de confiance dans le socialisme, spécialement dans le marxisme. Il avait horreur de l'expression « lutte des classes ».

« Il n'a aucun désir, ajoute Nehru, d'élever la situation des masses au-dessus d'un très modeste niveau, car un haut niveau et les loisirs qu'il procure peuvent, d'après lui, conduire à la paresse, à la complaisance pour ses penchants et aboutir au péché. Il est déjà assez mauvais, disait-il, qu'une poignée de gens aisés s'adonnent complaisamment à leurs inclinations ; si leur nombre était accru, le mal serait pire. »

Donc, il voyait d'un mauvais œil la technique industrielle, la science moderne et ses inventions,

ne voulant pas que les masses populaires cherchent à améliorer leur situation matérielle, ni que ceux qui aspirent à les servir s'appliquent à relever cette situation, mais bien à descendre à leur niveau. « C'est cela, pensait-il, la vraie démocratie ».

Gandhi la pratiquait-il personnellement ? Certainement non. « Personne, dans l'Inde, nous dit l'auteur de notre article, ne l'a jamais cru, et personne ne lui a jamais demandé de le faire ». Sans doute, il se montrait volontiers vêtu d'un simple *dhouti* — pièce d'étoffe que l'on replie entre les jambes, pour former une sorte de pantalon — mais cela ne pouvait étonner personne, en un pays où la nudité complète est même assez fréquente. Le logis de Gandhi n'était pas un taudis, mais une modeste habitation, analogue à celle de beaucoup de Brahmines, de propriétaires terriens, ou même d'érudits professeurs. Cette simplicité est courante dans l'Inde, sauf dans le monde des affaires, du grand commerce et de la haute industrie. Gandhi ne dédaignait pas, au surplus, de séjourner chez de grands industriels et de partager « le luxe de leurs demeures princières ». Il pratiquait le régime végétarien, mais sans austérité particulière. « Ses commensaux disaient même que ses menus étaient copieux, comprenant du lait en abondance, des fruits de choix, des légumes, etc. » La pauvreté de Gandhi était au total celle des *gourous* indiens, qui ne possèdent rien, mais qui ne manquent de rien non plus, car ils sont abondamment pourvus de tout par leurs disciples.

« Les intimes de Gandhi supportaient joyeusement, dit notre article, la charge passablement lourde, avouaient-ils parfois, de sa pauvreté coûteuse. »

On regardait comme une faveur insigne de sa part d'accepter les dons. On le regardait aussi *in petto* comme un auxiliaire précieux dans l'œuvre de la libération nationale du joug des Anglais.

Quelle était au fond la religion de Gandhi ? C'est ce que Mme David-Néel essaie de nous dire dans la note suivante :

« Il était difficile de démêler les croyances religieuses de Gandhi. Originairement il était Jaïn. Le Jaïnisme est une doctrine athée comme le Bouddhisme, c'est-à-dire que sa philosophie ne mentionne aucun principe suprême divin et personnel, origine du monde. Cependant Gandhi tenait des meetings de prières reposant sur les conceptions de l'Hindouisme inférieur. Jaïnisme et Bouddhisme sont en dehors de l'orthodoxie hindoue. »

L'un des traits de son hindouisme authentique était son respect de la vache, comme on l'a dit plus haut. Il était même président d'une société fondée pour la protection de la vache. Cet homme qui buvait tant de lait, refusait, par vénération religieuse, le lait de la vache. Il avait constamment besoin d'un petit troupeau de chèvres pour l'alimenter. Quand il se déplaçait, par le train — toujours et uniquement, disait-on, en troisième classe — le troupeau de chèvres était embarqué avec lui. On a prétendu qu'il exigeait que des wagons de troisième classe fussent ajoutés à des trains n'en comportant pas, pour lui et sa suite. Mais Mme David-Néel atteste qu'elle a voyagé, elle-même, ou son fils adoptif, le lama Yongden, avec Gandhi en personne, en seconde classe.

« Yongden, ajoute-t-elle, me raconta qu'il n'avait pu dormir parce que, durant toute la nuit, les compagnons de Gandhi s'étaient remués, épluchant des oranges et des noix, pour le Mahâtma, chauffant du lait, pour lui, sur un réchaud portatif, et ne cessant de le servir. Le lait avait été apporté dans des bouteilles. Il n'y avait point de chèvres dans le train. »

Notre auteur ajoute, du reste, que Gandhi ne saurait être blâmé pour ce qu'il y avait, en somme, de factice, dans cette « simplicité » qu'il prônait à tout venant. Il ne faisait que se conformer aux usages séculaires des *gourous* ou chefs religieux.

L'un des traits qui ont le plus profondément impressionné les Indiens ce sont les *jeûnes* spectaculaires de Gandhi. Notre auteur nous met en garde contre un étonnement trop admiratif. Elle déclare que d'autres que Gandhi ont pratiqué des jeûnes presque surhumains. Et de fait, il ne serait pas difficile, ajouterons-nous, de trouver dans l'histoire des Pères du désert : les Antoine, les Macaire et tant d'autres, des exemples tout aussi étonnants de jeûnes. Mme David-Néel cite un médecin suisse, de ses amis, qui s'est abstenu de nourriture durant un mois. Et elle ajoute ceci qu'on pourrait adresser à ceux qui redoutent le jeûne si adouci de notre carême :

« Il professe l'opinion que le jeûne est une excellente méthode thérapeutique et, dans la clinique qu'il dirige, des gens entreprennent couramment des jeûnes de huit et de quinze jours, sans éprouver autre chose que d'heureux effets. »

Mais les jeûnes de Gandhi étaient tout autre chose. On pourrait dire que chacun d'eux était savamment orchestré. Il y avait des bulletins de santé quotidiens de la part de ses médecins, des défilés de dévots admis à le contempler ! Il y avait donc tout ensemble un Gandhi traditionnaliste, croyant à un ascétisme générateur d'énergie prodigieuse et un Gandhi politicien. Il avait cette qualité de « conducteur d'esclaves » que les Indiens ne redoutent aucunement, car elle est dans leurs habitudes séculaires.

La majorité des Indiens était avec Gandhi. Mais une minorité, à la tête de laquelle se trouvait Nehru, voyait d'un mauvais œil que le mouvement de libération nationale prît la forme d'un réveil religieux et rien de plus. Nehru, en particulier, prévoyait que le réveil de l'hindouisme devait aboutir au réveil de l'Islam et par suite empêcher l'unification de l'Inde, ce qui est arrivé en effet.

« Ce que disaient dans leurs meetings, a écrit Nehru, les chefs religieux musulmans et les *swâmis* hindous me paraissait extrêmement fâcheux. »

Il reconnaît que « Gandhi s'entendait merveilleusement à gagner le cœur des foules. » Et pourtant il ne sacrifiait absolument pas au penchant à flatter les « prolétaires ». Il lui est arrivé, résidant chez un gros industriel, de refuser de recevoir des ouvriers de son hôte qui venaient de se mettre en grève et de soutenir leurs revendications. Il ne pensait qu'au « péché », et au « salut personnel », nullement aux problèmes sociaux pour eux-mêmes.

« Gandhi, disait Nehru, pense continuellement en termes de salut personnel et de péché, il ne se préoccupe pas de la réforme des institutions ou de la structure de la société, mais seulement de bannir le péché de la vie des individus. »

D'autre part, il est faux que Gandhi se soit plu à vivre avec les « intouchables ». A vrai dire,

il y a des « intouchables », qui ont fait fortune et qui ne souffrent plus beaucoup de l'antique ostracisme. Mais il y a aussi des *parias*, habitant des logis infects. Or, Gandhi n'a jamais partagé l'un quelconque de ces taudis. Quand il voulut faire un séjour dans le quartier des « intouchables » à Delhi, en 1946, on lui construisit une maisonnette spéciale, sur un terrain soigneusement nettoyé et, pour écarter tout voisinage déplaisant, un certain nombre de guenilleux et de pouilleux furent déplacés. Il n'en déclarait pas moins Dieu comme « le Seigneur des pauvres ». La pauvreté était pour lui non pas tant une regrettable nécessité, comme pour Nehru, qu'une sorte de bénédiction.

Il faut savoir maintenant que si Gandhi avait littéralement « ensorcelé » des millions d'Hindous, il existait un nombre considérable d'Indiens sur qui il n'avait aucune prise. C'était le cas de la secte ultra-orthodoxe de *Mahâ Sabbha*, du *Sevak Sangha*, du *Dharma Sangha*. C'est à ce milieu qu'appartenait Godse, le meurtrier de Gandhi. Ce n'était pas un fanatique isolé ; des milliers d'ultra-orthodoxes pensaient comme lui et reprochaient à Gandhi d'avoir dévié de l'hindouisme pur, d'avoir montré trop de sympathie pour les musulmans, de n'avoir pas suffisamment combattu la formation du Pakistan. Mme David-Néel cite ce mot, que lui dit un Brahmine lettré :

« Que l'Inde devienne libre et, le lendemain, nous offrirons Gandhi en sacrifice à Kâli. »

Des cris « A mort Gandhi ! » avaient été maintes fois proférés. Des bombes avaient été jetées contre lui, lors de meetings de prières. Après sa mort, un placard fut collé aux murs : « Au tour de Nehru, maintenant ! » Pour Godse, il s'agissait moins d'un meurtre que d'un acte religieux, aussi ses amis l'ont-ils regardé comme un héros, et après son exécution, comme un martyr. Il était jeune et beau. Il marcha à la mort en souriant.

Frappé à mort, Gandhi prononça le nom de Râm, son Dieu tutélaire, mais il ne dit pas : « Pardonnez ! ». Et c'est pourquoi notre article conclut en ces termes :

« Parce que Gandhi n'a pas dit : « Pardonnez » ses parents ses amis, les foules à qui il a prêché l'*ahimsa* n'ont pas cru devoir pardonner à Godse, qui a tué au nom d'une mystique différente de celle de Gandhi, mais aussi authentiquement indienne que la sienne. Ils l'ont envoyé à la potence, ce qui est un geste vulgaire, commun aux « justices » de tous les pays et on failli donner au monde, qui l'attendait peut-être, le spectacle d'un geste de haute spiritualité, qui eût clos en beauté la page d'histoire gandhienne. »

VI

C'est un témoignage singulièrement curieux et intéressant que nous apporte la revue *Ecclesia* (française) de mars 1951, sous le titre : *Pie X et la Séparation*. En sous-titre, nous lisons : « Témoignage inédit par M. l'abbé Ferdinand Renaud, curé de St-Charles de Monceau »[1]. S'il a voulu parler, c'est en raison de la prochaine béatification du pieux pontife, annoncée, on le sait, pour le 3 juin. Tout le monde reconnaît la haute vertu de Pie X.

« Il est cependant des esprits chagrins, écrit M. Renaud, que la pensée de cette consécration remplit d'amertume. Pie X, c'est pour eux le pape du refus, de l'intransigeance, des condamnations : la Séparation, le modernisme, le *Sillon* ! »

M. Renaud estime, au contraire, que l'histoire a « déjà donné raison à Pie X ». Le grand intérêt de son témoignage est ce qu'il nous dit de Briand. Et c'est cela que nous allons lui emprunter. M. Renaud eut à maintes reprises à traiter avec Briand. Il a pris note, chaque fois, des réflexions faites par lui. Et voici ce qui en résulte.

Briand se défendait d'être l'auteur de la Séparation. « L'auteur de la loi ? oui, disait-il. L'auteur de la Séparation ? Non. » Mais les passions étaient déchaînées.

« Quand j'ai accepté le rapport, c'était aussi pour me faire une place, mais oui, mais c'était aussi pour essayer de recoller les morceaux. C'était déjà ma politique : la paix à l'intérieur comme au dehors. »

« La Séparation, ajoutait Briand, ce fut, voyez-vous, une des plus grandes erreurs de la République. »

C'était se priver de tout contrôle sur l'épiscopat. C'était jeter le trouble dans le pays, en ébranler les plus vieilles fondations. Et d'où venait le mouvement ? Des « excités du Parlement », mais qui n'étaient que « des jobards » se laissant mener, — de la « maçonnerie », c'est-à-dire d'autres « jobards », agents d'exécution inconscients.

« Les vrais responsables, soutenait Briand, je vais vous le dire, ce sont les Protestants. »

Et il rappelait leur rôle dans la création de la politique anticléricale, du laïcisme, de l'action de Jules Ferry et de ses amis. « Protestants et Anglais, concluait Briand, c'est tout un ». Mais, en somme, que pensait-il du pape, qui lui avait si fortement résisté ?

Réponse donnée par M. Renaud, citant Briand :

« Le Pape ? il a été merveilleux, le Pape. Je ne l'ai pas toujours bien compris. Il m'a fallu du recul, que tout cela se décante. Mais tout de même, je l'ai tout de suite soupçonné. C'est le seul qui ait vu clair. Que de fois, à la tribune de la Chambre, quand je devais faire front des deux côtés, à gauche et à droite, n'ai-je été tenté de leur dire qu'ils étaient tous de pauvres types, qu'il n'y avait qu'un homme qui voyait clair, un seul, qui avait la politique cohérente et qui travaillait pour l'avenir, pour l'a-ve-nir ! Le pape ! »

Briand avait surtout, semble-t-il, compris le pape, lorsqu'il disait, en juillet 1914, en réponse à François-Joseph, demandant qu'il bénît ses armes : « Je bénis la paix ». Briand ne devait jamais oublier cela ! Mais, dit-il, « quand il s'agissait de rejeter la loi, ma loi, il n'était pas moins grand ». C'était un paysan, disait-on. Oui, accorde Briand, c'était un paysan. Et il ajoute :

« C'était par là qu'il était admirable et qu'il nous dominait tous Pie X ? Savez-vous comment je l'ai toujours vu ? Avec de gros souliers, des souliers à clous sous sa soutane blanche, de lourds souliers qui rendaient son pas pesant et qui l'attachaient au sol. Il avait les pieds par terre : c'était un homme de bon sens, d'un bon sens qui touchait au génie et qui, après tout, en était peut-être. »

Les gens « raisonnables » regardaient le passé, — c'était le cas de Mgr Fuzet, par exemple, — mais ils ne voyaient pas l'avenir.

[1] Nos lecteurs savent que M. l'abbé Renaud a collaboré de très près à l'élaboration des *Associations diocésaines*, en 1924.

« Lui (Pie X), il allait jeter l'Eglise dans l'aventure. Eux autres, ils redoutaient l'aventure. Mais l'aventure, c'est la vie. Ils ne voulaient pas déranger leurs habitudes, ils voulaient rester à couvert. Je me rends compte aujourd'hui : ils acceptaient, sans s'en douter, de mourir lentement, tranquillement. Pie X voulait que l'Eglise vive, mais la vie, c'est l'aventure. »

C'est de la même façon que Briand jugeait les « cardinaux verts ». On se souvient qu'on appelait ainsi les 22 personnalités catholiques, la plupart de l'Académie française ou de l'Institut, qui avaient adressé aux évêques de France une lettre collective pour conseiller l'essai loyal de la loi.

« Eux aussi, déclarait plus tard Briand, étaient prisonniers du passé. Ils avaient peur de rompre les amarres. Ils redoutaient l'aventure. L'audace était avec Pie X. L'audace et le courage. »

Plus tard, sous Pie XI, la situation avait changé Elle avait changé grâce à l'intransigeance de Pie X. Un Clemenceau lui-même avait honte de sa brutalité dans l'affaire Montagnini. « Nous nous sommes conduits comme des mufles ! » avouait-il.

Briand était donc bien résolu à renouer les relations avec le Saint-Siège. Un point qu'il mettait volontiers en évidence, c'est que Pie X planait audessus des calculs purement politiques. Un député catholique, tel que Grousseau — que Briand malmenait volontiers, et beaucoup plus que de raison — n'aurait songé, selon lui, qu'à « ensevelir l'Eglise sous les ruines, pour faire réagir l'électeur. » Il aurait poussé au pire. Mais « Pie X, lui, ne songeait qu'à la libérer (l'Eglise). »

Enfin, Briand rendait également justice au cardinal Merry del Val.

« Sans doute, disait-il, on ne peut imaginer deux hommes en apparence plus divers. Pie X, c'est le curé de campagne — avec ses gros souliers, n'est-ce pas ? (Briand rit). Merry del Val, c'est l'aristocrate, le grand seigneur, le très grand seigneur. Mais on ne peut concevoir association plus parfaite. Rampolla, pourtant si uni à Léon XIII, s'était cependant moins identifié à lui que Merry del Val à Pie X. »

Et d'où venait cette entente ? De ce que Merry del Val était « surtout un très saint prêtre ». Il suffisait de le voir officier, de voir son recueillement dans la prière, pour s'en rendre compte. Il était entièrement dévoué au pape. Il lui avait consacré sa vie ; jamais il n'aurait voulu même essayer de substituer sa pensée à la sienne. « D'ailleurs l'esprit paysan de Pie X, notait Briand, son bon sens si pénétrant ne l'eussent pas permis. » Et le cardinal Merry del Val, très grand seigneur, avait une délicatesse, une courtoisie extrême, un accueil rempli de charme, une grande patience.

La fin du témoignage de M. Renaud atteste que Briand avait promis de restituer à l'Eglise, tout ce qui n'avait pas été dévolu des biens de l'Eglise :

« Je vous le promets, aurait dit Briand à M. Renaud lui-même. Pour ce qu'ont acquis des particuliers, il n'y a rien à faire, mais le reste, il faut le rendre. Et c'est le principal, ce sont les gros morceaux, les évêchés, les séminaires, tout ce que l'Etat n'a pas pu liquider et dont il ne sait que faire. Il n'est pas indispensable qu'on installe des casernes dans les séminaires, ni que le séminaire de Saint-Sulpice devienne une annexe du Ministère des Finances — pour ce qu'elles sont nos finances ! »

Et il concluait :

« Voyez-vous, j'y tiens à cette restitution et, pour tout vous dire, c'est à la mémoire de Pie X que je veux la faire. Il a sacrifié tout cela. Il a eu raison. Son sacrifice était nécessaire, mais maintenant le sacrifice peut cesser : il a produit ses fruits. Pie X aura gagné sur tous les tableaux. Il l'a bien mérité. »

Mais Briand quitta le pouvoir ; il fut remplacé par Poincaré, qui se heurta à l'opposition de la gauche, au Sénat. La promesse ne fut pas tenue. Il reste du moins, de la part de Briand, un hommage magnifique à Pie X, et à la veille de la béatification du grand pape, il était bon que cela fût dit ! Remercions donc M. l'abbé Renaud de nous avoir ouvert son Cahier de notes !

VII

La bombe atomique est désormais entrée dans notre vie. Bon gré mal gré, nous pensons à elle, à son histoire, à ses proliférations possibles. C'est pourquoi, lorsque dans une revue, nous trouvons des titres comme celui de M. Bertrand Goldschmidt, directeur de l'Energie atomique, dans *Hommes et Mondes* de février 1951 : — *L'histoire du Secret atomique*, — notre curiosité est immédiatement éveillée.

Cet article distingue trois périodes dans cette histoire : 1° la création du monopole atomique américain pendant la guerre, de 1942 à l'été 1945 ; — 2° les quatre années du monopole américain de 1945 à 1949 ; — 3° la perte du monopole américain et ses conséquences depuis septembre 1949.

1° Rappelons sommairement que la découverte de la radioactivité par Becquerel en France fut le point de départ de la nouvelle physique dite nucléaire. Ce fut seulement à la veille de la guerre de 1939 qu'on eut la certitude qu'il était possible de provoquer la fission de l'atome d'uranium en chaîne. Il avait fallu quarante ans pour franchir cette première étape. Les savants avaient averti leurs gouvernements des applications possibles de cette fission. Dès lors, les recherches, jusque-là publiques et constamment annoncées dans les revues spéciales, devinrent *secrètes*. Le *secret atomique* naquit ainsi d'un état politique instable, des menaces de guerre, de la nécessité de se défendre contre la dictature, quelle qu'elle fût. La guerre interrompit, en France, les travaux. En Allemagne, le nazisme fut cause d'un mauvais départ et de la fuite des savants qualifiés. En Angleterre, au contraire, les physiciens se jetèrent ardemment dans ce genre de recherches. Mais l'Amérique seule offrait un terrain favorable à la poursuite des études. Dès 1941, les savants anglais avaient calculé le poids théorique minimum de substance explosive nécessaire. Anglais, Français et Américains se lancèrent dans l'entreprise prodigieuse de la réalisation de la bombe. Dès l'été de 1942, l'effort quitta le laboratoire pour devenir industriel. L'armée américaine prit en mains la direction. La première machine atomique fut mise en marche à Chicago, le 2 décembre 1942, date qui peut passer pour l'ouverture de *l'ère atomique*. Au début de 1943, les U.S.A. déclarèrent envelopper du secret leurs recherches, même au regard de leurs alliés britanniques. L'Angleterre négocia et obtint un accord, auquel participa le Canada, en août 1943

(traité de Québec). Cet accord concernait les achats et le partage du minerai d'uranium, la communication des résultats obtenus, mais avec maintien du secret des réalisations techniques, en Amérique.

Certains chercheurs anglais furent admis à Los Alamos, devenu le sanctuaire de la fabrication de la bombe, et appelé « le camp de concentration des prix Nobel ». A la fin du conflit, les Anglais possédaient donc la presque totalité des secrets atomiques. Les savants français, travaillant au Canada, n'étaient au courant que de la *pile atomique*, mais pas de la bombe.

Une négociation tendant à établir la complète collaboration entre Américains, Anglais et Russes, eut lieu au début de 1943, mais échoua. De ce fait, il n'y eut aucune collaboration scientifique avec la Russie.

Enfin, en avril 1945, il fut certain que la bombe allait pouvoir fonctionner. Roosevelt étant mort le 12 avril, la responsabilité de la bombe fut prise par Truman, mis au courant seulement le 25 avril 1945, et qui n'en avait pas la moindre connaissance auparavant. La décision d'utiliser l'arme nouvelle fut prise le 1er juin, par un comité de quelques membres, hommes d'Etat et savants. Notons que six semaines avant l'essai de la bombe au Nouveau-Mexique, le savant Szillard, qui, avec Einstein, avait alerté Roosevelt en 1939, remettait au secrétaire d'Etat Byrnes un mémorandum très grave, affirmant que le « secret atomique » serait impossible à conserver, qu'il serait sans doute le point de départ d'une course aux armements, de la part de l'Union soviétique, qu'un accord international seul pourrait éviter les conséquences effroyables de la terreur causée par les armes atomiques. Dans le même temps, exactement le 1er juin 1945, un groupe de savants remettait à Byrnes un mémorandum demandant que la bombe fût utilisée par une simple démonstration publique, sans pertes de vies humaines.

La première bombe fut essayée, le 16 juillet 1945. Truman et Attlee étaient à Potsdam. Ils avertirent Staline de la découverte et de l'emploi prochain de la bombe au Japon. On sait la suite : 6 août 1945, la bombe détruit Hiroshima et tue 80.000 personnes. Le 8 août, les Russes déclarent la guerre au Japon. Le lendemain, deuxième bombe, qui détruit Nagasaki. Le 14 août, le Japon capitule. Longtemps après, les Américains reconnurent qu'ils n'avaient pas d'autres bombes que ces deux-là !

La possession d'une telle arme fut pour les U.S.A. la source d'un changement d'équilibre dans le monde. Les Soviets avaient de beaucoup l'armée la plus forte, mais les U.S.A avaient « la bombe » et cela changeait tout.

> « Pour la Russie soviétique, dit notre article, ce renversement des forces n'a sans doute pu qu'accroître une méfiance qui a bien souvent caractérisé son attitude dans les négociations internationales. »

Les relations internationales furent dominées dès lors par le « secret atomique ». Il est probable que l'utilisation de l'énergie atomique, dans les œuvres de paix, ne sera pas possible pratiquement avant 30 ou 50 ans. Mais dès maintenant, la bombe existe, elle se multiplie, elle est une menace, elle semble suspendue sur toutes nos cités, sur tous les peuples. On n'a pas trouvé encore de protection efficace contre elle, si ce n'est de disperser les concentrations urbaines ou de les établir en souterrain. La bombe invite, d'autre part, à la guerre brusquée sans avis préalable, de façon à paralyser l'adversaire avant qu'il ait pris conscience du péril. Le monde n'a plus d'espoir que dans des accords internationaux.

Chose bizarre, le secret fut en grande partie éventé par « le rapport Smyth », de 250 pages, faisant l'historique de la découverte, et édité par l'armée américaine ! Rien n'a pu autant aider les Soviets dans leurs recherches, que ce rapport... Cependant, en novembre 1945, les U.S.A optèrent pour le « secret ». En réalité, le secret n'existait plus, sauf en ce qui concerne des détails de réalisation technique, ne conférant aux U.S.A. qu'une avance notable, mais non définitive, 4 ou 5 ans au plus ! Ce délai fut moins long. On comptait que les Soviets n'auraient pas le secret avant 1952 ; mais dès le 23 septembre 1949, Truman annonçait solennellement au monde la fin du monopole américain et l'explosion d'une arme atomique derrière le rideau de fer. L'efficacité de ce rideau en fut démontrée, car l'espionnage américain n'avait eu aucun soupçon des réalisations russes, dans ce domaine. On savait seulement que les mines d'uranium, en Allemagne orientale, étaient l'objet d'une exploitation intensive. La détection ne fut faite qu'en septembre 1949, « par des appareils américains et anglais, d'un nuage radioactif dans la stratosphère », ce qui permit de conclure à la réussite de l'industrie soviétique.

On sait qu'il y eut, dans l'intervalle, de retentissants procès de trahison. Klaus Fuchs, l'un des principaux savants britanniques, fut condamné en février 1950 à 14 ans de prison, après avoir avoué qu'il avait fourni à l'U.R.S.S., depuis 1942, toutes les connaissances qu'il possédait, pour avoir notamment travaillé à Los Alamos de 1943 à 1945. En été 1950, d'autres techniciens de moindre importance ont été arrêtés sous la même inculpation, et un physicien britannique, d'origine italienne, Pontecorvo, partait mystérieusement pour l'U. R. S. S. Ainsi se trouve démentie l'assertion naïve de Jean Perrin, que la science ne peut agir ni se développer sous un régime totalitaire.

Notons, au passage, cette réponse de Robert Oppenheimer, le directeur de Los Alamos, à un sénateur lui demandant s'il existait un instrument permettant de déceler une bombe cachée dans une ville :

> « Cet instrument existe, répondit ironiquement le savant, c'est un tournevis, avec lequel il faudrait ouvrir chaque coffre, chaque armoire, chaque piano de chaque maison de la ville. »

La course aux armements bat son plein. Dès le mois de mai 1950, la Commission atomique aux U.S.A pouvait annoncer qu'elle mettait en œuvre, comme pendant la guerre, un personnel de plus de 9.000 chercheurs et ingénieurs, avec un budget qui était alors de l'ordre de 300 milliards de francs, budget qui sera doublé au moins, pour 1951, à la suite du réarmement. Le budget anglais s'élève à environ 30 milliards de francs, soit au dixième du budget américain. Mais les Anglais n'ont probablement pas encore construit de bombe atomique, bien qu'ils soient en état de le faire. Au Canada et en

France, l'énergie atomique n'est étudiée que dans un but d'utilisation industrielle pacifique. Notre budget atomique est d'environ 5 milliards de francs. En somme, on peut dire que notre effort atomique est d'environ un dixième de l'effort anglais, lequel est d'un dixième de l'effort américain.

Conclusion de notre article :

« Si l'homme veut éviter de se trouver prochainement à une époque de son évolution, où sa vie sera plus en danger qu'au temps des famines et des grandes épidémies, il faut absolument que, *sous l'empire de la raison, ou de la peur* — c'est moi qui souligne — il organise un contrôle international des moyens techniques de production des armes de destruction en masse. Les problèmes soulevés par ce contrôle se heurteront, dans notre monde désuni, à de telles difficultés qu'il est possible que, pendant les années qui viennent, l'homme doive renoncer à une sécurité absolue et se contenter d'une sécurité relative. »

En effet, seul un renversement complet des méthodes communistes, une suppression radicale du rideau de fer, un retour à la liberté des peuples et des individus, serait capable d'amener un accord international et le rétablissement de la paix dans la confiance. Hélas, nous en sommes loin !

VIII

Dans l'*Ami* du 5 octobre 1950, nous avons résumé un article de Georges G. Toudouze, sur la « *culture du fond des Océans* ». Le même auteur poursuit son exposé, dans un nouvel article d'*Hommes et Mondes*, de février 1951, sous le titre : *Les Algues, trésor inexploité*.

Si la France n'a pas les moyens de mener de front actuellement l'utilisation de la *mine*, du *champ* et de la *ferme*, que constitue le fond des Océans, elle a au moins la possibilité d'exploiter le *champ*, c'est-à-dire le *varech* de ses côtes. Les travaux scientifiques préparatoires existent. Notre auteur cite toute une bibliographie à ce sujet. Il ne s'agit plus que de passer à la phase industrielle. Le *varech*, c'est tout simplement l'*algue*. Il y en a une grande variété : en gros, les vertes, les bleues, les brunes et les rouges. En tout, environ 2.000 espèces.

Dès 1916, le chimiste Paul Glœss déclarait qu'en Europe, on tirait de la mer, en moyenne par an, 350 tonnes de goémon, d'où étaient extraites 175 tonnes d'iode, 7.000 tonnes de sels de potasse et 15.000 tonnes de résidus de soudes brutes. Véritable gâchage, car de la même quantité d'algues on aurait pu tirer 350 tonnes d'iode, 14.000 tonnes de sels de potasse, 10.000 tonnes d'engrais, 175 tonnes de brome et 20.000 tonnes d'*algine* brute. Or, l'algine est un trésor. Elle est bonne à tout : apprêt et conservation des tissus, encollage des papiers, épaississement des couleurs pour l'impression des papiers et tissus, etc.

« L'algine, dit notre article, peut être employée avec succès dans la préparation des colles, produits désinfectants, insecticides, antiparasitaires, et de tous les produits spéciaux que dans les ateliers, les garages, les usines, les écoles, les salles de réunion et de spectacles, les bars et cafés, les halles des gares, et sur les routes, on emploie pour combattre et annihiler la poussière. »

Mieux encore, l'algine entre dans la fabrication des vernis et couleurs, des pellicules de cinéma et de photographie. Enfin, *elle se mange*.

« Sa valeur nutritive est supérieure à celle du meilleur fromage de Hollande ; et sa nature iodée en fait un admirable reconstituant des fatigues musculaires, vasculaires et nerveuses. »

C'est pourquoi certains savants enthousiasmés ont appelé l'algine « la huitième merveille du monde ». On l'a employée avec un succès prodigieux à l'alimentation des chevaux de l'armée. Malheureusement, ce trésor est encore à peu près inconnu du grand public et des industriels.

Ce qui est regrettable, c'est que les étrangers venaient, avec d'officielles permissions, récolter le varech sur nos côtes, pour l'utiliser chez eux. Avant 1914, déjà, une société austro-allemande avait obtenu, moyennant une faible redevance, la permission de couper le goémon dans la baie de Saint-Brieuc. Elle y récoltait 3.000 tonnes de goémon frais qu'elle expédiait à Hambourg, où on en tirait un produit appelé *morgine*, qui était revendu très cher, à l'agriculture et aux usines textiles... françaises ! Ainsi, tout ce qui ne sera pas traité chez nous le sera au dehors.

« A cette heure, pour le seul traitement de l'algine, brevet français 470.943, se dressent toute une série de brevets allemands, autrichiens, belges, anglais, norvégiens, américains et japonais : nous risquons d'être surclassés — et cela chez nous-mêmes ! »

En résumé, la France avec son admirable façade maritime, est propriétaire d'un merveilleux domaine sous-marin, dont la richesse est pratiquement inépuisable. Elle n'a plus le droit de négliger ce trésor naturel, qui ne lui coûte rien et qui se renouvelle perpétuellement. Ne pouvant, nous l'avons dit, s'attaquer à la fois, comme les Américains, à l'entreprise trop coûteuse que sera le travail de la *mine marine*, et de la *ferme marine*, la France a du moins la chance de posséder le *champ*. « Il suffirait de vouloir bien faire la moisson. »

IX

La Vie intellectuelle, de mars 1951, publie, sous le titre : « *Récit de ma Conversion* », un récit de Max Jacob, daté de juillet 1939 et qui devait primitivement garder l'aspect de l'anonymat. Max Jacob, on le sait, naquit à Quimper, en 1876, et mourut, après son arrestation par la Gestapo, le 5 mars 1944, au camp de Drancy.

Dès les premières lignes, l'écrivain dit le scrupule qu'il éprouve. Il lui faudra parler d' « apparitions », de « visions », et on sera tenté de le prendre pour un « petit saint »[2].

« Le fait est, dit-il, que, aussitôt que l'on parle de visions, on pense ou à la sainteté ou à la folie. »

Or, il y aurait là une erreur ; les visions, selon Max Jacob, sont « *relativement* fréquentes ». Il en donne des exemples pris dans son entourage ou dans les confidences qu'il put recevoir, au cours de sa vie ; exemples surprenants, pour nous, qui obligent de se souvenir de la sagesse de saint Jean de la Croix, le prince des mystiques, pour n'y attacher qu'une médiocre importance. Voici, au sujet des cas enregistrés par Max Jacob, la con-

[2] On lira, sur la « *Conversion de Max Jacob* », les deux articles très intéressants d'André Vendôme, dans les *Etudes* de janvier et de février 1948, p. 16-41, et 166-193.

clusion qu'il croyait pouvoir en tirer, dans sa vieillesse :

« Tous ces événements sont assez anciens, écrit-il, ils datent d'une trentaine d'années — donc vers 1909. — J'eus d'autres confidences de même genre, je n'en ai plus le souvenir. Notez seulement qu'aucun de ceux qui furent si libéralement gratifiés par le Seigneur n'étaient suspects de folie. Pour ce qui est de la sainteté, c'est affaire entre eux et Dieu, mais elle ne me parut pas très visible. Je conclus qu'on peut avoir des visions les plus sincères et n'être ni un saint ni un fou. « Heureux ceux qui ont le cœur pur, ils verront Dieu. »

Nous pouvons fort bien nous en tenir, en ce moment, à cette conclusion : ni saint ni fou, c'est entendu. Après ce préambule, l'écrivain aborde son cas particulier. Il était né de famille juive et comme il est très fréquent, de nos jours, chez les Juifs, les jeunes générations vivaient en dehors de toute croyance religieuse. Les grands-parents étant morts, il n'était plus question, au foyer du jeune homme, ni de Dieu ni d'aucune « allure religieuse ». Mais — et cela aussi est conforme à ce que nous avons pu constater — on « y pratiquait la morale naturelle avec conviction et rigueur. On y respectait plus que tout la science, les honneurs, les titres, la fortune. »

Tout cela est pris sur le vif [3]. Max Jacob pensait, dans la suite, qu'une de ses grands-mères, très pieuse, et très charitable, avait prié pour lui.

Il avait été élevé dans un lycée laïque à une époque très laïque, juste avant la Séparation. Il y avait cependant un abbé Hamelin, dans ce lycée, comme professeur de quatrième ; il savait se faire aimer des élèves, mais n'usa jamais de son influence pour pousser vers la religion. Le professeur de Philosophie n'aiguille non plus jamais l'enseignement de la métaphysique dans le sens religieux. Et pourtant, né à Quimper, Max Jacob vivait dans l'une des villes les plus catholiques de France. La maison paternelle était proche de la cathédrale gothique. A toute heure, le jeune homme en entendait les cloches, et pouvait voir les fidèles entrer et sortir, se former en processions — ce qui lui plaisait beaucoup — assister aux cérémonies religieuses publiques ou privées.

« Bien souvent encore aujourd'hui, écrit-il, je revois en pensée les dimanches de la Fête-Dieu : une ville entière, tendue de draps blancs couverts de fleurs, les pavés jonchés de roses et de pétales, les toilettes neuves inaugurées triomphalement en ce jour de printemps, l'activité discrète autour des reposoirs au coin des rues, mes petits amis en costume de communiants, leurs mères gantées et pieusement affairées. »

La maison des Jacob était située sur le parcours de la procession. Le balcon se remplissait de monde. L'enfant reconnaissait les messieurs en noir portant le dais doré et empanaché. Il enviait les enfants de chœur, il aurait voulu être parmi ceux qui jetaient des fleurs, et parmi ceux qui tombaient à genoux ! De quelle nature était alors l'émoi qui le remplissait ? Il n'en sait rien.

Etait-ce seulement un sentiment poétique, ou artistique ? Un jour il dut monter aux orgues pour y rejoindre son professeur de musique, qui était organiste. Son père lui fit calmement remarquer que sa place n'était pas là et il en fut peiné. Il aimait aussi les cantiques bretons, qu'il chantait avec joie, sans en savoir la portée mystique. Mais toutes ces impressions demeuraient dans le vague, pour lui. Il ne saurait dire dans quelle mesure sa conversion en fut de loin préparée.

Le coup de foudre eut lieu à Paris, en septembre 1909 ; il avait alors 33 ans. Revenant de la Bibliothèque Nationale, à Paris, avec sa serviette bourrée de notes et de manuscrits, il songeait qu'il serait heureux, par cette après-midi très chaude, de se mettre à l'aise, dans son appartement. Mais laissons-lui la parole, c'est l'événement capital qui va surgir :

« Après avoir enlevé mon chapeau, je m'apprêtais en bon bourgeois, à mettre mes pantoufles, quand je poussai un cri. Il y avait sur mon mur un Hôte. Je tombai à genoux, mes yeux s'emplirent de larmes soudaines. Un ineffable bien-être descendit sur moi, je restai immobile, sans comprendre. Il me sembla que tout m'était révélé. J'eus instantanément la notion que je n'avais jamais été qu'un animal, que je devenais un homme. Un homme libre. Instantanément aussi, dès que mes yeux eurent rencontré l'Etre ineffable, je me sentis déshabillé de ma chair humaine, et deux mots seulement m'emplissaient : *mourir, naître* [4]. Le Personnage de mon mur était un homme d'une élégance dont rien sur terre ne peut donner l'idée. Il était immobile dans une campagne, il était vêtu d'une longue robe de soie jaune clair ornée de parements bleu clair. Je le vis d'abord de dos, sa belle chevelure tombait sur ses nobles épaules. Il tourna légèrement la tête et je vis une partie de son front, la pointe de son sourcil et sa bouche. La campagne dans laquelle il se trouvait était un paysage très agrandi que j'avais dessiné quelques mois auparavant et qui représentait le bord d'un canal. »

Après la disparition de l'image sacrée, Max Jacob entend « une foule de voix et de paroles très claires, très nettes, très sensées. » Cela le tint éveillé toute la soirée, toute la nuit, sans autre besoin que celui de la solitude. Il ne sortit de sa chambre que pour fermer ses volets. Puis il resta agenouillé devant la tenture rouge sur laquelle la divine Image était apparue. Il se sentait transporté. Des formes, des couleurs, des scènes se succédaient dans son esprit, et plus tard, il en reconnut le sens prophétique.

Le lendemain, il se rendit à l'église de son quartier, St-Jean-l'Evangéliste, place des Abbesses, demanda la sacristie, voulut voir un prêtre, et lui conta tout ce qui lui était arrivé. On le regarda d'un œil sceptique. Il sut, plus tard, qu'on l'avait pris pour un publiciste décidé à mystifier les catholiques. Mais lui, il souffrit beaucoup de cette attitude méfiante. Il continua d'aller aux offices, sans oser demander le baptême. Il fréquentait surtout le Sacré-Cœur de Montmartre, il priait, réfléchissait, repassait en esprit ses visions. Il allait à la Bibliothèque nationale comme auparavant. Un philosophe qu'il y rencontra et à qui il soumit son cas, le présenta à une dame pieuse, qui le dévisagea à l'aide de son face-à-main, écouta son histoire et déclara : « Je n'aurais pas cru. » Elle l'envoya

[3] Qu'il me soit permis de faire appel à mon expérience personnelle : j'ai eu à instruire de la religion catholique trois Israélites des plus distingués, et de les conduire au baptême. Tout concorde avec ce que Max Jacob dit ici : voir mon ouvrage : *Les Jeux de la Divine Sagesse*, Crépieux-La-Pape (Ain), 100 fr. franco (C. c. p. Lyon, 2200,86).

[4] On songe involontairement à la parole du Christ à Nicodème : *renaître !* (Jo., III).

cependant à sa jeune fille, une chrétienne délicieuse, pleine de charme, de simplicité et de beauté. Celle-ci lui recommanda la lecture de l'*Introduction à la Vie dévote* et lui fit même cadeau de son exemplaire, auquel cependant elle tenait beaucoup. Cette délicatesse le toucha immensément. Il lut le livre, le relut, l'usa jusqu'à ce que les pages s'envolent. Il ne revit plus les dames X. Mais, par le don du livre, elles avaient ouvert la porte du catéchisme. La jeune fille lui dit qu'il n'avait pas vu le Seigneur, ni son Fils, mais seulement son ange gardien. Chose curieuse, dans le même temps, le succès survint, pour le jeune écrivain. Le « pain quotidien » lui fut accordé par le Père, sous la forme d'un éditeur s'intéressant à ses travaux. Il continuait de fréquenter le Sacré-Cœur, d'aller aux offices, et il lisait l'Ancien et le Nouveau Testament, tout en repensant à sa vision, mais sans rien faire pour obtenir le baptême.

Survint la guerre de 1914. Un jour au café, comme on parlait du réveil de la foi, il dit : « Il y a bien des années que je désire le baptême. » Un inconnu se trouva là, qui lui promit de le conduire au cardinal Amette, et comme il se récriait, on le mit en rapport avec le P. Schaffner, supérieur de ce couvent de Sion, spécialisé dans la conversion des Juifs. Cela n'alla pas tout seul. Les obstacles se multipliaient comme par enchantement, sous les pas du catéchumène. Il fut cependant encouragé divinement par une nouvelle vision, le 17 décembre 1914, analogue à la première. Bref, il fut baptisé le 18 février 1915, fit sa première communion le lendemain, et commença dès lors une expérience qu'il nous faut relever ici, tant elle est juste et importante :

« ...Je pus apprécier, dit-il, combien vaines sont les tentatives de mener une vie chrétienne sans l'aide des sacrements. Je jugeais sévèrement la vie que j'avais menée depuis 1909, j'essayai de mener au milieu du monde une existence chrétienne, mais cela me parut si difficile que, six ans après, je me retirai dans une paroisse de campagne, là-même où j'écris ces lignes (St-Benoît-sur-Loire, Loiret). J'y ai appris la vie paroissiale, si importante pour qui n'est pas né pour les âpres mérites des solitudes monastiques : les prières en commun, les échanges de menus services, exercent la charité, font connaître la vie humaine, ses circonstances, ses devoirs, ses plaisirs permis. On ne saurait trop engager les chrétiens à donner de l'importance à la vie paroissiale. »

X

C'est M. Shane Leslie qui nous rappelle, dans *The Month* de mars 1951, que le 6 avril 1851, *Henry-Edward Manning*, archidiacre de Chichester, *abjurait l'anglicanisme pour se faire catholique*. Cette conversion fut moins retentissante que celle de Newman en 1845, mais elle fut un gros événement dans le diocèse de Manning, un coup terrible pour ses amis, dont le plus frappé fut l'illustre Gladstone.

L'occasion de cette conversion avait été la nomination par le gouvernement, malgré les protestations de l'évêque Phillpotts, d'un clergyman incroyant, M. Gorham, à un bénéfice à charge d'âmes. La colère et l'horreur soulevèrent les vrais anglicans. Mais il fallut encore huit mois à Manning pour se convaincre que « César avait pris le dessus dans le Temple ». Gladstone avait bien senti le coup, mais s'était aménagé un terrain de repli. Ce fut pour Manning un chagrin indicible de se séparer de lui, plus que de son collègue, l'archidiacre Hare, plus que de sa propre famille ! Ils se dirent adieu dans une petite chapelle, aujourd'hui détruite, de la rue Buckingham-Palace.

« Je ne puis plus rester en communion avec l'Eglise d'Angleterre », murmura Manning. Puis mettant la main sur l'épaule de Gladstone, il lui demanda de le suivre. Mais Manning sortit et Gladstone resta. Ce fut un drame d'une intensité que nous ne comprenons plus. Gladstone accusait Manning d'avoir « assassiné sa mère ». Dix ans plus tard, Manning lui écrivait :

« J'ai quitté tout ce que j'avais, y compris votre amitié, qui m'était plus chère que la richesse ou le succès ! »

Ils devaient se retrouver face à face, lui comme premier ministre, Manning comme archevêque de Westminster. A propos du *Home Rule* irlandais, ils finirent par se serrer la main !

En se faisant catholique, Manning avait pu dire à son ami Hope-Scott, le seul qui eût consenti à imiter son exemple : « Maintenant, ma carrière est finie ». En effet, il avait dans l'Eglise anglicane un brillant avenir, et le jour serait venu où Gladstone aurait fait de lui un archevêque de Cantorbéry ! Tous ceux qui le connaissaient déploraient ce qu'ils considéraient comme « l'erreur d'une âme pure et noble, à la recherche de la vérité ». D'autres doutaient de sa sincérité. Un jour qu'on parlait devant lui d'un orateur, Liddon, qui, tout en parlant merveilleusement de la doctrine catholique, n'éprouvait pas le besoin de l'adopter, et que l'on exprimait un doute sur sa loyauté, Manning observa calmement : « Ne dites pas cela. On en disait autant de moi. »

Notre article fait ici le procès de la grande biographie, en deux volumes, du cardinal Manning, par Edmund Sheridan Purcell. Il en raconte l'histoire assez étrange et en indique les graves lacunes. Un admirateur « non-conformiste » du cardinal, William Stead, a pu dire de cette biographie, qu'elle fut « un substitut à bon marché du Purgatoire ». Mais ce fut Gladstone qui vengea la mémoire de son ami, en déclarant :

« Sa piété de toute une vie, sa participation immense au réveil spirituel de l'Angleterre, et par dessus tout son absolu détachement, le situent à un tel niveau que de la place que j'occupe dans la pensée et dans la vie, je ne puis regarder vers lui que comme un homme regarde les étoiles ! »

Bel hommage en vérité !

Pour nous, la mémoire de Manning est attachée surtout à deux traits : son opposition à Newman, et son rôle dans la question sociale.

Newman et Manning n'avaient rien de commun, si ce n'est « leur *Credo* et la couleur de leur chapeau ». Déjà, comme anglicans, ils ne sympathisaient guère. Leur route vers Rome fut différente. Ils restèrent divisés sur tout ou à peu près, sauf naturellement sur l'essentiel. Newman gardait la nostalgie d'Oxford et de sa chère Université. Manning n'avait que du mépris pour les Universités en général ! Manning attribuait à Newman une « sensibilité morbide ». Newman, de son côté, disait qu'en traitant avec Manning, il ne savait jamais

s'il se tenait sur sa tête ou sur ses pieds ! Le cardinal Barnabo, surpris de leurs querelles incessantes, disait finement : « Je connais Manning mais j'aime Newman ».

« Ainsi restèrent-ils en perpétuel contraste : une Sybille à Birmingham et un Sphinx à Westminster. George Russel les comparaît à « la Raison et la Sensibilité », bien que les esprits critiques eussent préféré « l'Orgueil et le Préjugé ». Il suffit de dire que Newman était platonicien tandis que Manning était aristotélicien, puisque l'humanité se partage entre ces deux catégories. »

Mais ces conflits seront perdus dans « la poussière des sacristies », depuis bien longtemps, lorsqu'on parlera encore de la courageuse attitude de Manning, dans le domaine social. Son rôle au concile du Vatican, où il s'était posé en fougueux partisan de l'infaillibilité, lui avait valu en Angleterre et ailleurs une rare impopularité. A Rome même, son zèle avait paru excessif et on lui fit attendre le chapeau jusqu'en 1875. Mais Manning reconquit l'audience des foules, par ses interventions sociales. Il prit parti pour les cultivateurs, au temps où Joseph Arch essayait de les grouper en « Union ». Manning écrivit aigrement à Gladstone et se plaignit à lui de l'évêque de Gloucester qui manifestait le désir de voir M. Arch plongé dans un abreuvoir. Manning disait des évêques anglicans :

« Ne reconnaissent-ils pas le jour de leur visitation ? Mon sentiment est que les lois doivent être grandement relâchées. La Loi des Pauvres les a sauvés pour un siècle. Mais cette Loi est périmée. Il faut établir des tribunaux d'arbitrage dans les comtés pour les questions qui opposent le Travail et la Propriété. Si nos Unions ressemblaient aux corporations établies par la Cité de Londres, je ne les craindrais pas. Mais l'*âme* n'y est pas ! »

C'était là, entre 1870 et 1880, des opinions avancées. Le cardinal fut dénoncé à Rome. Mais Manning, une fois entré dans son rôle politique, eut toutes les audaces. Il réclama le *Home Rule*, en faveur des pauvres Irlandais ; il demanda une législation du travail, il ne craignit pas de mêler ses revendications à celles des non-conformistes — on sait qu'en Angleterre, surtout à l'*ère victorienne*, cela signifiait le monde des révolutionnaires —. Il marcha dans des voies parallèles avec des chefs travaillistes tels que John Burns et Ben Tillett. Il attira l'attention de son clergé stupéfait sur l'action bienfaisante de l'Armée du Salut. Et enfin, à l'âge de 82 ans, on le vit intervenir en qualité d'arbitre décisif dans la fameuse Grève des Dockers de Londres, en 1889.

En tout cela, Manning fut un précurseur ou, comme on dit là-bas, « un pionnier ». Il dédaignait les colères des « amis de l'ordre et de la loi », des maîtres de l'école de Manchester et même des catholiques à l'ancienne mode. Ainsi, le premier docteur qui avait pratiqué l'accouchement au chloroforme avait fait scandale ! Bien des catholiques suppliaient, de même, leur archevêque de ne pas jeter le discrédit sur le nom de catholique ! Mais lui, impassible, prenait régulièrement son petit coupé noir, pour se rendre aux docks. Un tiers des dockers étaient des Irlandais catholiques. C'étaient des « meurt-de-faim » chargé de nourrir les opulents Londoniens. Le cardinal prit son temps, mais quand il jugea, le 30 août 1889, qu'il devait intervenir, il le fit de manière décisive.

Il se rendit à la Cité, attaqua les directeurs des docks, qui l'écoutèrent dans un silence de mort. Il les décrivit comme « une congrégation impénitente » ; — c'était bien anglais ! Un comité se forma. Le cardinal y travailla jour après jour, et aboutit, après des péripéties dramatiques, à un accord qui fut appelé immédiatement et porte encore le nom de « Paix du Cardinal ». Les ouvriers firent une collecte entre eux, penny par penny. Elle produisit 160 livres sterling. Il put fonder un lit à l'Hôpital de Londres. Le *Punch*, journal satirique, publia une caricature restée célèbre, avec une chanson populaire sur le Cardinal ! Quelques années plus tard, le 14 janvier 1892, le cardinal était accompagné à sa dernière demeure par une armée d'ouvriers en deuil ! On peut regarder comme probable que son exemple incita Léon XIII à publier la célèbre Encyclique *Rerum novarum*.

XI

Nous avons, ici même, exprimé le désir de connaître les soutenances de thèses par des ecclésiastiques ou des religieux. Un lecteur, que nous remercions vivement, nous en a indiqué deux. Mais nous n'avons pu obtenir de renseignements que sur une seule : celle de M. Paul Griéger, en religion Frère Emile des Ecoles chrétiennes, professeur de philosophie au Collège français du Sacré-Cœur à Beyrouth. L'essentiel de ses thèses a été publié sous le titre suivant : *L'Intelligence et l'Education intellectuelle, Investigations caractérologiques* [5].

La soutenance se déroula en Sorbonne, le 17 mars 1950, devant un jury que présidait M. Le Senne, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. Trois points furent particulièrement soulignés : 1° la netteté et la précision des conclusions proposées par le candidat au sujet de la grave question des rapports entre les aptitudes natives et l'influence de l'éducation, dans la formation intellectuelle ; — 2° l'ampleur des recherches et la rigueur de l'argumentation ; — 3° enfin, et par voie de conséquence, l'objectivité des résultats obtenus.

Le candidat fut proclamé Docteur ès-lettres avec la mention *très honorable*, la plus haute qui soit décernée. C'est donc avec une véritable curiosité scientifique que l'on aborde l'ouvrage dont nous avons cité le titre. Et l'on ne risque pas d'être déçu par une telle étude — c'est bien le mot qui convient —. Rien ici d'un livre de « facilité ». Tout y est précis, clair et concluant. Certains seront peut-être déconcertés par la technicité de l'ouvrage. Mais pour la plupart, c'est justement ce trait qui leur donnera confiance. Tous ceux qui s'intéressent aux problèmes si délicats mais si importants de l'instruction et de l'éducation, devront lire ce travail, en imiter les méthodes, en continuer les investigations.

Nous voudrions donner ici un aperçu des conclusions de Frère Emile.

Si l'on considère les deux termes en présence : nature et éducation, il est évident qu'il peut y

[5] In-16, 286 p., 600 fr. — Paris. Presses universitaires de France, 108, Boulevard St-Germain.

avoir trois manières de concevoir leurs relations : 1° la nature ne fait rien, l'éducation ou le milieu fait tout ; — 2° la nature fait tout et l'éducation est sans effet ; — 3° la nature reçoit de l'éducation un appoint incontestable, mais qu'il s'agit de définir et de préciser.

Ces trois thèses ont eu, historiquement, des partisans déterminés. Il en est de même à peu près de tous les problèmes philosophiques. Au sujet de l'éducation, c'est surtout au XVIIIe siècle que la première de ces trois hypothèses a trouvé des défenseurs : Helvétius, Locke, Condillac, et plus près de nous Durkheim. Elle fut combattue énergiquement par de vigoureux esprits. Mais ce n'est qu'à une date relativement récente que l'on a essayé d'introduire, dans cette discussion séculaire, des observations exactes et une méthode scientifique. Cette méthode a été inaugurée par Galton, dans son ouvrage anglais : *Recherches sur les Facultés humaines* (1883), et systématisée par Heymans, *La Psychologie des Femmes* (trad. Le Senne, 1925).

Frère Emile a su coordonner les procédés de ses devanciers et construire des statistiques concluantes. Une fois ses premières constatations faites, il a pris comme hypothèse de travail la formule suivante (p. 156) :

« Il semble que l'action de l'éducation sur le développement intellectuel ait pour fonction d'éveiller les aptitudes qui s'ignoraient encore, de spécifier qualitativement et quantitativement les diverses fonctions, mais non de créer des efficiences nouvelles ou d'interpoler la genèse fonctionnelle. »

Autrement dit : *on demeure ce qu'on est à sa naissance, par hérédité, mais on se développe plus ou moins complètement, dans le sens des aptitudes natives, selon l'éducation reçue.*

Cette hypothèse une fois admise, il faut la vérifier, la contrôler, la confirmer ou l'infirmer par l'étude attentive des faits. Pour cela, il faut avoir ce qu'on pourrait appeler un *système de mensuration.* Et c'est ici que commence la difficulté. Les correcteurs de « devoirs » savent combien leur *cotation* est parfois malaisée, subjective, variable selon les examinateurs. Les uns cotent *bas*, les autres *haut.* Et pour le même examinateur il y a des variations selon l'humeur, l'état de santé, l'âge, etc.

Ce qui nous a paru le plus nouveau et le plus important dans le travail de Frère Emile, c'est son effort intense pour substituer à cette appréciation subjective des normes de jugement objectives et jusqu'à un certain point *chiffrables*, si l'on nous permet ce néologisme. Il reprend le tableau dressé par Heymans qui distingue 8 types de caractères : passionnés, colériques, flegmatiques, sanguins, sentimentaux, nerveux, apathiques, amorphes. Pour chaque type, il fournit des chiffres correspondant aux propriétés intellectuelles natives, se fondant pour cela sur des statistiques comparatives. Il passe de là à l'examen de l'influence de la même éducation sur des modalités différentes. Il prend ses élèves au début de l'année de philosophie, au bout de trois mois, de six mois, et en fin d'années ; il donne des exemples tirés des devoirs rédigés par ces élèves, en cours d'étude.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de la démonstration. Il faut recourir à l'ouvrage lui-même pour saisir la rigueur de raisonnement qui s'y manifeste. Après chaque cas, l'auteur se demande : quelle conclusion s'impose ? Quelle est l'importance du facteur « Milieu » — c'est-à-dire Education — dans la psychogenèse intellectuelle ? Et chaque fois, il aboutit à la formule suivante : « *Normalement l'éducation, même systématique, est impuissante à transformer profondément les modalités intellectuelles.* »

Cela n'est pas fait certes pour diminuer l'importance de l'éducation ! *Devenir ce qu'on est* est si grande chose : Dieu ne nous demande que cela !

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Un gérant est payé annuellement par un propriétaire pour vendre ses immeubles et autres biens. Il se fait verser, en plus de son traitement annuel, une commission de 10 % sur le prix des immeubles qu'il réussit à vendre ; commission qui lui est versée par les acquéreurs. A-t-il le droit d'accepter cette commission ? Je précise que la commission de 10 % était touchée à l'insu du propriétaire vendeur. Elle monta, dans un cas de vente d'immeuble, à 200.000 fr. volontairement versés par l'acquéreur, sur demande faite par le gérant... Celui-ci, après coup, le fit connaître à son *Mandans* propriétaire qui ne fit aucune remarque. Bien plus, à la fin de l'année, voyant les gros bénéfices que le gérant lui avait fait obtenir en vendant les immeubles bien au-dessus du prix attendu, quoique juste, il lui octroya en récompense une large gratification...

Il y eut dans la suite d'autres cas analogues de commission 10 % pour d'autres ventes, dont le patron n'eut sans doute pas connaissance... Le gérant demande s'il y a lieu à restitution... et envers qui ?

R. — Achats et ventes peuvent être effectués par intermédiaire, « *per proxenetas* » : courtiers, gérants, commis-voyageurs, représentants de commerce, commissionnaires, etc. « Vix autem numerari possunt casus delicati conscientiæ quibus artes proxenetarum locum præbent », fait remarquer Vermeersch, II, 496. Les plus fréquents se rapportent aux bénéfices réalisés par l'intermédiaire dans ses opérations commerciales et aux commissions qu'il se fait verser.

I. — Voici les règles que donnent les Moralistes sur ces deux points :

A) *Les bénéfices réalisés par les intermédiaires.* — *a*) Si l'intermédiaire est lié par un contrat qui règle cette question des bénéfices, il doit s'en tenir exactement aux stipulations du contrat ; — *b*) s'il n'y a pas de contrat explicite, il observera les conventions implicites qu'imposent la loi et la coutume (art. 1984-2010 du Code civil, art. 74-108 du Code de Commerce). L'intermédiaire est un mandataire soumis aux obligations générales du mandataire, à savoir gérer fidèlement l'affaire qui lui est confiée, en y apportant la même diligence qu'il apporte à ses propres affaires du même genre, et pour le seul profit du mandant. Lui, n'a droit qu'à son salaire (Vittrant, *Théologie morale*, p. 305. — *D. T. C.*, art. *Vente*).

Qu'il achète au dessous du prix maximum fixé par son patron ou qu'il vende au-dessus du prix

minimum établi par son mandant, il ne doit pas garder pour lui la différence. La raison en est la suivante : en règle générale on peut dire que si le patron fixe le prix, il manifeste en agissant ainsi deux choses : qu'il entend d'abord que la marchandise ne soit pas vendue au-dessous ou achetée au-dessus du prix qu'il fixe et ensuite, qu'il ne veut pas renoncer au bénéfice qui lui revient tout naturellement dans une opération commerciale faite en son nom.

Cependant, même dans le cas où le patron a fixé le prix, l'intermédiaire pourra garder pour lui le bénéfice réalisé :

— si le mandant y consent librement, en déclarant par exemple qu'il se désintéresse de tout ce qui est en dehors du prix fixé ;

— si le gain est si petit que l'on puisse supposer le consentement du patron ;

— si l'intermédiaire a fourni un travail et une habileté extraordinaire, qui dépassent ce qu'imposent son contrat ou la coutume, et a ainsi réalisé un prix de vente supérieur à ce que le patron pouvait raisonnablement attendre : il est juste que dans ce cas il garde pour lui le gain de ce travail surnuméraire. (Génicot-Salsmans, I, 639. Tanquerey, *De Justitia*, 749).

B) *Les commissions que l'intermédiaire se fait remettre par les clients.* — La question de leur légitimité ne se pose évidemment que pour les commissions *occultes*, c'est-à-dire reçues d'un tiers à l'insu du patron pour qui travaille l'intermédiaire. Vittrant fait judicieusement remarquer que toute commission de cette nature « compromet la justice particulière et peut créer une coutume préjudiciable au bien commun » (305).

Aussi : 1° lorsque le contrat ou la loi interdisent positivement toute commission occulte, cette défense doit être observée en conscience par l'intermédiaire ; — 2° même en dehors de toute interdiction positive, l'intermédiaire à gages ne doit pas accepter une commission de ce genre, à moins qu'elle ne corresponde à un travail extraordinaire de sa part ou qu'elle ne soit faite, sans doute possible, en sa faveur personnelle. L'intention du client n'est pas toujours très claire et il faut en cette matière prendre garde aux illusions que très facilement on se fait. (Génicot-Salsmans, I, 639 ; — Tanquerey, 751) ; — 3° enfin, il semble que *post factum* il n'y aura pas souvent lieu d'exiger la restitution, car rarement on pourra établir que dans la perception de ces commissions il y a eu violation d'un droit strict qu'il convient de réparer pécuniairement. Ainsi Vittrant (n° 305).

II. — Solution.

1° A-t-il le droit d'accepter ces commissions ? — Oui, car le mandant ne semble pas opposé à ce gain supplémentaire de son gérant. Il paraît regarder cette commission comme la juste rétribution du zèle déployé par l'intermédiaire et des merveilleux résultats qu'il obtient dans la conduite de ses affaires.

C'est vrai pour la commission de 200.000 fr., lorsque le patron l'apprend de la bouche même du gérant, il ne fait aucune remarque. Qui ne dit rien consent.

C'est probablement vrai pour les autres cas, dont le gérant ne parle pas à son patron. Ce sont en effet des cas « analogues » au précédent, au sujet duquel le patron ne manifeste aucune opposition. Il y a donc consentement interprétatif basé sur une présomption sérieuse. — Il reste cependant un doute : le patron a pu approuver le premier cas, à titre d'exception, sans être cependant consentant pour les autres. Il serait bon que, comme dans le premier cas, le gérant mît son patron au courant ; il serait alors en parfaite sécurité de conscience.

2° Y a-t-il lieu à restitution ? L'obligation de la restitution est toujours difficile à établir dans les cas de ce genre. Mais ici on ne voit pas sur quoi on baserait cette *obligation*. Et en effet il n'y a pas d'injustice à l'égard des clients qui volontairement versent la commission demandée ; et il est très probable qu'il n'y a pas d'injustice à l'égard du patron puisque cette commission ne lui cause pas de tort réel, et que son consentement, acquis certainement pour quelques cas, s'étend vraisemblablement aux autres cas similaires.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Dom Pierre BASTIEN, O. S. B. — **Directoire canonique à l'usage des Congrégations à vœux simples. 5e édition. — In-8 de 608 p. — Bruges, Beyaert (dépôt à Paris, chez Casterman), 1951.**

La 4e édition de cet important ouvrage remonte à 1933. L'*Ami* l'a présentée (1935, p. 254). L'auteur, professeur au Collège St-Anselme et consulteur de plusieurs Congrégations romaines (notamment de celle des Religieux), est mort en 1940.

La 5e édition reproduit sans changement la 4e. C'est dire qu'un complément est indispensable, surtout après les récentes décisions papales relatives aux Moniales. Les Bénédictins de Maredsous annoncent une prochaine brochure qui satisfera à cette exigence.

Quant au contenu de l'ouvrage, il est bien indiqué par le tire. Il ne s'agit que des Congrégations à *vœux simples*. Mais tout ce qui les regarde dans le Droit Canonique y est traité. Le R. P., qui enseignait aussi la Morale, n'a pas négligé cet aspect de son sujet, surtout dans la 4e Partie (*Obligations de la vie religieuse*) et dans un supplément sur l'*Obligation des Constitutions*.

Quatre appendices terminent le volume. Les deux premiers surtout (Sociétés sans vœux, et statut juridique des Moniales) appellent des mises au point ; le 4e reste précieux pour la pratique par les dix documents dont il donne la traduction intégrale.

La forte théologie ramassée dans ces pages prend tout son prix : 1° de la vaste culture patristique de l'auteur, de sa connaissance vécue du christianisme orthodoxe russe et des littératures slaves, germaniques et latines ; 2° de ce que l'expérience du converti donne à son exposé une sorte de vibration personnelle ; 3° de ce qu'une vue générale de l'histoire, un « sens cosmique », comme on dit aujourd'hui, nous montre, ici comme dans le grand Soloviev après saint Paul, la nature entière appelée à participer un jour aux bienfaits de l'Incarnation rédemptrice.

Nous pensons que le clergé gagnera beaucoup à s'inspirer de ce livre pour sa pensée et sa piété. On le conseillera aussi aux chrétiens cultivés. Enfin il est un de ceux que l'on mettra aux mains de nos « frères séparés », orthodoxes et même protestants, pour éveiller et développer en eux la nostalgie de la vérité révélée intégrale dont l'Eglise catholique possède le trésor.